



SESSION PLENIERE DES 16 et 17 OCTOBRE 2023

ETUDE DES CESER DE L'ATLANTIQUE SUR L'OPPORTUNITÉ DE CRÉER UNE MACRO RÉGION.

L'étude sur les macrorégions a été réalisée par les CESER de l'Atlantique, association qui regroupe les CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine.

La CGT a fait une intervention identique dans les 4 CESER concernés. Elle s'est abstenue sur ce rapport qui prend fait et cause pour la création d'une macro-région Atlantique.

[L'ETUDE \(téléchargeable sur le site du CESER\)](#)

La stratégie macro-régionale de l'Union européenne est un cadre politique qui a pour but de permettre aux pays d'une même région géographique d'aborder et de résoudre des problèmes de manière conjointe ou de mieux exploiter leur potentiel commun.

La 1^{ère} Macro-région a été créée en 2009. Depuis, elles sont au nombre de quatre : les Macro-régions de la mer Baltique, du Danube, de l'Adriatique et de la mer Ionienne, Alpine.

En mai 2023, la Commission Arc Atlantique¹ a adopté une déclaration politique dans laquelle ses membres renouvellent leur demande de création d'une stratégie macro-régionale atlantique. Les Conseils régionaux de Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire sont signataires de cette déclaration.

Mi-octobre, les quatre CESER de l'Atlantique (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine) présentent cette étude avec des préconisations pour créer une éventuelle stratégie macro-régionale atlantique.

CE QU'A DIT LA CGT : DÉCLARATION DES GROUPES CGT DES CESER NOUVELLE-AQUITAINE, BRETAGNE, PAYS DE LOIRE ET NORMANDIE, LUE PAR CATHERINE PARIS

Cher-e-s collègues,

La CGT considère que le rapport fait bien la genèse du projet de Macro-

¹La Commission Arc Atlantique couvre six États (Irlande, Royaume-Uni, France, Espagne, Portugal et Canada) d'un territoire s'étalant de l'Andalousie à Québec. Avec quelques 60 millions d'habitants, elle représente 12% de la population européenne.

région. Il identifie bien aussi le périmètre des coopérations possibles et l'état des dispositifs de coopérations existants.

En revanche **elle est réservée sur la conclusion du rapport qui invite à se « saisir de la macro-région comme une opportunité »**. Nous refusons, d'une part, d'enfermer le défi des coopérations dans un choix binaire pour ou contre la macro-région, et d'autre part les conditions dans lesquelles se présente le projet ne permettent pas de l'affirmer. Il y a une contradiction profonde entre le besoin de coopérations (que nous partageons) et un cadre étroit sans moyens, sans reconnaissance institutionnelle politique et sociale, sans portage politique stratégique au service des peuples, comme cela est noté, sous la formulation des « 3 NON ». **Il ne s'agirait, au fond, que d'optimiser, rationaliser les financements actuels de l'UE, des États et des collectivités.**

De plus, le **projet devrait « être aligné » avec les politiques structurelles européennes dont certaines sont discutables**, comme celle de la stratégie maritime atlantique, plus compétitive que coopérative. À cet égard, la déclaration de la commission Arc Atlantique de Cardiff² privilégiant une telle ambition avant tout économique aurait mérité d'être interrogée, tout comme la faiblesse d'ambition sociale, de lutte contre les inégalités et déséquilibres territoriaux et sociaux.

Nous partageons l'idée que **l'eau soit un enjeu de coopération majeur**, mais il ne peut être isolé d'une vision plus large, pour résorber les fractures et les inégalités sociales qui minent nos territoires. Cette approche fait défaut dans le rapport alors qu'elle devrait en être le cœur, l'ADN comme l'a proposé la CGT dans le groupe de travail.

Nous sommes convaincus que l'avenir est aux coopérations, mais dans une approche et des contenus modernes conjuguant enjeux écologiques, ambitions sociales, d'équilibre des territoires et démarche démocratique.

À cet égard, si le rapport valorise la place de la société civile, il dit peu sur les moyens et les droits nécessaires pour cela. **Le retour d'expérience de nos camarades de la région AURA, nous indique que la Macro-région Alpine est peu lisible**, pas connectée aux travaux du Ceser et sans moyens de participation pour les acteurs sociaux.

Enfin **nos interrogations subsistent quant à la lisibilité et la cohérence démocratique d'un tel projet**, alors que se cumulent déjà de multiples niveaux de coopérations entre régions, entre états, et que s'affirme de plus en plus dans le cadre des coopérations, l'exigence de plus de souveraineté et de maîtrise démocratique.

² -La Commission Arc atlantique regroupe les régions de l'Arc Atlantique porteuses du projet de création d'une Macro-Région. Elle a approuvé une déclaration le 23 Mai 2023 à Cardiff dite « déclaration de Cardiff » en faveur de la création d'une macro-région sur l'arc Atlantique

La CGT souhaite que les sociétés civiles de l'Arc Atlantique poussent la réflexion pour des coopérations libérées des logiques concurrentielles. Elles doivent être plus ascendantes, mieux partir des territoires et leurs besoins, en conjuguant toutes les dimensions : sociales, économiques, écologiques, démocratiques.

La CGT s'abstiendra sur le rapport.

VOTES : l'étude a été adoptée par 63 voix pour, 3 contre et 1 abstentions.

*Merci à notre camarade de Bretagne Stéphane CREACH qui a porté la voix de la CGT dans le groupe de travail ayant réalisé cette contribution.
Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21*